

Conseil municipal du 5 juin 2026, Archail

Présents : Monsieur Olivier FERRARY (maire), Madame Lydie GOSSELIN, Monsieur Eric GILET, Madame Caroline LIORE, Madame Simone SAGNIEZ.

Représentés : Madame Delphine ISOARDI (1^{er} adjointe) par Madame Caroline LIORE, Monsieur Max TRAPIER par Madame Lydie GOSSELIN.

Secrétaire de séance : Madame Simone SAGNIEZ

Séance ouverte à 17h 45 sous la présidence de Monsieur Olivier FERRARY, Maire.

Point 1 : Approbation du Compte Rendu du Conseil municipal du 30 avril

Approuvé à l'unanimité.

Point 2 : Cahier des charges pour la remise en état des CV et appel d'offres.

Eric Gilet présente le cahier des charges établi pour remettre en état les chemins vicinaux. L'objectif est pour une première étape de créer ou recreuser les fossés le long des chemins vicinaux (CV), là où ils manquent, notamment sur le CV1 qui monte au barrage et sur le CV3 qui descend au plan. Des passages d'eau (buses, revers d'eau...) seront également installés ou dégagés. Enfin les trous les plus importants seront comblés, selon une technologie à définir avec les entrepreneurs. Des consultations d'entreprises sont en cours. Des devis devront être reçus en juin. Une demande de subvention au FODAC sera établie en juillet et le tout sera approuvé au Conseil municipal d'août. Ce n'est qu'une fois ces travaux effectués, et après avoir vérifié leur efficacité pour la canalisation des eaux de pluie qu'une seconde phase de renouvellement des surfaces sera engagée.

Point 3 : Biodiversité

• Journée papillons le samedi 22 août 2026

Lydie Gosselin a présenté le projet de journée découverte des papillons qui aura lieu le samedi 22 août de 9.45 à 16 .00 sous la conduite d'Agnès de Pinho. Cette promenade sera ouverte à 12-14 personnes et sera l'occasion de découvrir le mode de vie, l'écosystème des papillons sur Archail. L'affiche de cette journée sera posée à la mairie et les inscriptions ouvertes à partir du 10 août.

• Convention avec l'IUT de Digne Les Bains

Une convention pourra être signée entre la commune d'Archail et l'IUT de Digne. Cette convention définira le sujet et les conditions d'un travail d'étude de la biodiversité sur le territoire de la commune par des étudiants de l'IUT. Les opportunités de sujets sont multiples. Un choix des opportunités va être effectué avec comme étapes : lundi 8 juin, écriture d'un projet cadre de convention, puis réunion pour sélectionner le ou les thèmes. La proposition de convention sera alors finalisée, transmise et discutée avec l'IUT le 7 juillet. L'IUT intégrera un ou des projets de stages dans son calendrier.

Point 4 : OLD / Obligation légale de Débroussaillage (OLD)

Le Maire informe que le soutien de la DDT pour la mise en place de l'OLD ne pourra avoir lieu qu'en 2027. Néanmoins, sans attendre, la commune procédera en 2026 à une première intervention de débroussaillage sur le CV2, avec le support de l'ADIT.

Point 5 : Assurance des conseillers municipaux

Le Maire informe les membres du conseil municipal de l'existence d'assurances Elus pour couvrir leurs responsabilités en tant qu'élu. Madame Simone SAGNIEZ indique que dans la municipalité précédente, la maire, et elle seule, avait pris une assurance.

Point 6 : Subventions aux associations

Le Conseil municipal a voté deux subventions :

- 100 € à la Fondation du Patrimoine,
- 100 € au secours populaire.

A cette occasion, le Conseil exprime le vœu d'échanger plus régulièrement avec les associations actives au village.

Points divers

- **ADIT** (Association Dignoise pour l'Insertion par le Travail). Monsieur le Maire fait état de l'intervention décevante de l'ADIT le 26 mai dernier (nettoyage du cimetière fait de façon partielle et rien de fait sur les CV2 et CV3) . Un courrier de réclamation a été adressé à l'ADIT, une réunion s'est tenue avec l'ADIT à la mairie le 3 juin et un nouveau courrier leur a été envoyé pour rappeler toutes leurs obligations de nettoyage et d'entretien au village. Les dates de leurs prochaines interventions sont les 13 et 20 juillet, 15 septembre et 9 octobre.
- **Barrage**
Suite aux travaux conduits par la municipalité précédente, un courrier a été transmis à la Préfecture et à la DREAL pour confirmer que les travaux et l'entretien du barrage ont été effectués et répondre ainsi à toutes leurs demandes. Il reste toutefois un nettoyage des parements aval et amont à effectuer au plus vite par Michel PELESTOR et une barre de mesure de la hauteur de l'eau à installer, lors de l'étiage en septembre prochain.
- **Convention avec l'association Bouinenc Zone Bzzz pour la gestion du café du Couar**
Monsieur le Maire a présenté ce projet de convention qui sera signé cet été. Madame Simone SAGNIEZ indique qu'un habitant du village se plaint que Madame Rose TRICOT offre gratuitement des cafés aux touristes de passage. Cette plainte est juste incompréhensible. L'ambition de notre conseil, comme indiqué dans le programme de notre liste est d'avoir un village accueillant. Monsieur le Maire et tout le conseil félicitent Madame Rose TRICOT d'accueillir ainsi les visiteurs, l'encouragent à continuer et la remercient.
- **Aménagement de la place**
Il va être installé devant la mairie, en lieu et place des bancs métalliques, une table et deux bancs en bois. Il sera également installé une rampe pour faciliter la montée vers la fontaine. Elle sera du style de celle montant à l'église. Des points d'accroche seront

également fixés le long de l'escalier à côté de la fontaine.

En revanche, il est décidé de ne pas installer de poubelles sur la place.

- **Groupes de travail du conseil municipal**

- Le Plan Communal de Sauvegarde est en cours de préparation par le conseil municipal. Il sera discuté avec les services de la Préfecture puis adopté au Conseil municipal d'août.
- La préparation du site de communication de la commune se poursuit.
- Un plan du cimetière est en cours d'établissement.
- Deux exercices incendie auront lieu les 6 et 9 juin, le défibrillateur a été changé. L'extincteur de la mairie qui est largement périmé va être changé.
- La cave de la mairie va être vidée et rangée.

- Monsieur le Maire informe le Conseil d'une étude en cours pour un **éventuel échange de parcelles**. Ce point sera revu lors d'un prochain conseil municipal.

- **Eclairage**

Il est observé que l'éclairage ne tient plus compte de la luminosité. L'information sera signalée au service compétent pour que ce soit corrigé. Par ailleurs à la demande générale, l'éclairage sera éteint à 23.00 et non plus à minuit. Un arrêté sera signé en ce sens. Enfin, la commune fera réparer l'éclairage par panneaux solaire des poubelles.

- **Dates des prochains conseils**

- **Août**
Réunion publique le 10 août sur la place d'Archail pour écouter et dialoguer avec tous
Conseil municipal le jeudi 13 août à 17.30
- **Septembre**
Conseil municipal le samedi 26 septembre de 15.00 à 17.30
- **Novembre**
Conseil municipal le samedi 7 novembre de 15.00 à 17.30

La date du prochain conseil municipal est fixée au jeudi 13 août 2026 à 17.30

Ce conseil du 5 juin 2026 est clos à 20.00

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

Olivier FERRARY

Simone SAGNIEZ


